



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Turquie

Question écrite n° 48421

Texte de la question

M. Jean Geney appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme en Turquie. En effet, la Turquie sera à l'ordre du jour de la Commission des droits de l'homme de l'ONU du 10 mars au 18 avril 1997. Ce pays a systématiquement ignoré les demandes de visites des différents rapporteurs spéciaux des Nations Unies condamnant la Turquie pour violations massives des droits de l'homme. Il l'invite à une attitude ferme et résolue à la prochaine commission, et à inciter ses partenaires européens à agir de même pour qu'une résolution soit adoptée, demandant que se rendent en Turquie le rapporteur sur la torture, le rapporteur sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, le groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire, et le groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées et involontaires.

Texte de la réponse

Dans le cadre des travaux de la commission des droits de l'homme des Nations unies qui s'est ouverte à Genève, le 10 mars dernier, l'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme en Turquie. Bien que cette question ne figure pas expressément à l'ordre du jour de la 53e session de la commission des droits de l'homme des Nations unies le sujet y sera très vraisemblablement évoqué par des États membres comme par des ONG. L'objectif de la France est d'inciter les autorités turques à accepter les visites de rapporteurs thématiques qui souhaitent se rendre en Turquie, comme elles l'ont fait récemment vis-à-vis de la commission européenne des droits de l'homme. En tout état de cause, cette question fera l'objet d'une étroite concertation avec nos partenaires européens afin d'arrêter une position commune, les décisions de ce type étant dans la pratique prises à quinze à la commission des droits de l'homme.

Données clés

Auteur : [M. Geney Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48421

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 747

Réponse publiée le : 24 mars 1997, page 1510